MAIRIE de BONREPOS-RIQUET

31590 Bonrepos-Riquet
Tél : 05.61.35.68.90 Fax : 05.61.74.93.53

COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 30 juin 2016

L'an deux mille seize, le trente juin à vingt et une heure cinquante cinq, le Conseil Municipal de Bonrepos-Riquet, dûment convoqué le 24 juin 2016, s'est réuni au lieu habituel de leur séance, sous la présidence de Monsieur Philippe SEILLES, Maire.

Etaient présents : Madame Sylvie BOULAY, Messieurs, BERTHELOMEAU Gilles, BERTHELOT Philippe, CAPITOUL Guy, MARTIN Yvon, PANTALACCI André, RODRIGUEZ José, SEILLES Philippe, TONINATO Gérard.
Absent : AZAM Philippe, BRACCO Gérard,
Procuration : 0

Secrétaire de séance : Gilles BERTHELOMEAU, élu

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la séance du 07 avril 2016

- Délibération N°1 : Demande subvention Comité des Fêtes

- Projet de constructions, terrain de M. Gaston Daubin

- Questions diverses

Approbation du compte rendu de la séance du 07 avril 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la séance du 07 avril 2016.

Délibération N° 1 : Demande subvention Comité des Fêtes

Cette demande concerne l'aide à apporter à la manifestation de Pâques pour les enfants du village. La demande initiale de 150 € porte sur un montant total actualisé de 300 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la demande du Comité des Fêtes.

Projet de constructions, terrain de M. Gaston Daubin

La demande de constructions est faite pour la parcelle située en bordure de la route Pierre Paul Riquet et portant la référence cadastrale AO1 n° 285. Cette parcelle est partiellement classée en zone UB.

Après en avoir délibéré, et afin de rester en conformité avec le PLU, le Conseil Municipal n'autorise la construction que de 2 habitations sur la partie constructible de cette parcelle.

Questions diverses :

Proposition de Mécénat par la Société MAPEI : à étudier selon les priorités de réhabilitation sur le domaine du château (grotte nymphée, orangerie...).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

AZAM Philippe ABSENT	BERTHELOMEAU Gilles	BERTHELOT Philippe	BOULAY Sylvie	BRACCO Gérard ABSENT	CAPITOUL Guy
MARTIN Yvon	PANTALACCI André	RODRIGUEZ José	SEILLES Philippe	TONINATO Gérard	